

SNCS-HEBDO 09 n°06

24 mars 2009

Refusons le saucissonnage des réformes

*Manifestons le 24 mars,
pour l'Ile de France et les académies proches,
rendez-vous, à Paris, 14h à Port Royal (en direction du MESR)*

*pour les autres régions,
rendez-vous dans les grandes villes universitaires*

Le 19 mars, une formidable journée de grèves et de manifestations du 19 mars a vu près de trois millions de travailleurs, des secteurs public et privé défiler partout en France. Plus de 100.000 enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs, ouvriers de service, étudiants étaient descendus dans la rue pour protester contre les réformes en cours.

par Jean-Luc Mazet, secrétaire général du SNCS-FSU

Devant l'ampleur croissante de la mobilisation contre les réformes en cours, le gouvernement est contraint à faire des annonces. Il a annoncé qu'il est prêt à réviser le dispositif de formation des enseignants et qu'il maintient les concours dans leur forme actuelle pour la session 2010.

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a annulé la réunion du 20 mars à laquelle elle avait invité les syndicats de la recherche à échanger des points de vue, notamment sur la mise en œuvre du dispositif des chaires et sur la double fonction d'opérateur de recherche et d'agence de moyens des organismes de recherche. Le SNCS-FSU, avec d'autres syndicats (SNTRS-CGT, CGT-INRA, SUD-Recherche-EPST, SNPRES-FO) avaient refusé de se rendre à cette invitation, rappelant leur demande d'une négociation globale sur l'ensemble du contentieux et exigeant un geste fort de la ministre.

Lundi 23, devant un CTPU (Comité technique paritaire des personnels de statut universitaire) boycotté par le SNESUP-FSU, Valérie Pécresse a confirmé imperturbablement sa méthode de saucissonnage des problèmes tout en refusant

de discuter au fond des enjeux.

- Le décret des enseignants chercheurs et celui réformant le CNU (Conseil national des universités) seront soumis, le mardi 24 mars, à une nouvelle réunion du CTPU,
- le contrat doctoral sera soumis prochainement au CTPM (Comité technique paritaire ministériel),
- la création des chaires, comme dispositif d'excellence, est confirmée,
- la question de l'emploi scientifique sera évoquée en présence des organisations syndicales représentative des organismes de recherche,
- un groupe de travail proposera une grille d'équivalence nationale des activités des enseignants-chercheurs.

Les annonces sur la remise en chantier des réformes des organismes se font toujours attendre. Pendant ce temps-là, la direction du CNRS continue à organiser un simulacre de concertation sur un Contrat Etat-CNRS contribuant à une politique de démantèlement de la recherche publique française. Ce document propose toujours, avec des moyens en diminution, le découpage de l'organisme en instituts cloisonnés et la transformation des UMR en unités de recherche de statuts variés.